

FICHE DE POSTE

RECRUTEMENT DANS LE CADRE DU DISPOSITIF DENOMME PACTE 2019 Nantes (Direction interrégionale de Nantes)

Intitulé du poste : agent polyvalent

Description du poste :

L'agent est chargé des travaux d'entretien des bâtiments de sa direction d'accueil.

Il doit, selon les cas, intervenir sur des petits chantiers de rafraîchissement de peinture, de déplacement de matériels, manutention de charges lourdes, de montage/démontage de mobilier de bureau ou effectuer de petits travaux de plomberie ne nécessitant pas de formation spécifique (changement de mécanismes de chasse d'eau, remplacement de joints de robinetterie ...).

Il sera amené à effectuer des déplacements fréquents dans les départements de l'interrégion susceptibles d'entraîner des dépassements d'horaires ouvrant droit à récupération.

Après une formation adaptée (formation à l'habilitation électrique, niveau 1) il pourra lui être demandé d'effectuer divers travaux en électricité (changement des ampoules et des tubes néons, fixation d'interrupteurs ou de prises ...).

Il est aussi chargé de l'entretien courant des véhicules affectés aux bureaux de la direction (lavage, nettoyage, changement des ampoules, vérification des niveaux).

Le candidat devra avoir des bases en bureautique pour le suivi des courriels et autres demandes, solliciter des devis en ligne, faire de l'accueil téléphonique, des travaux de reprographie sur photocopieur.

Pour ces missions, le service dispose des outils et matériels appropriés.

Localisation :

Direction Interrégionale des douanes de Nantes – 7 place Mellinet – 09 702 75 100 FAX 02 40 73 37 95

Formation suivie :

Les agents bénéficiaires d'un Pacte sont recrutés comme agents non titulaires dans des corps de catégorie C, dans lesquels ils ont vocation à être titularisés au vu de leur aptitude professionnelle et de leur parcours de formation. Ils doivent donc suivre, pendant leur contrat, une formation en alternance en vue d'acquérir une qualification ou un titre à finalité professionnelle ou un diplôme. Occupant au moins 20% de la durée du contrat, cette formation est suivie :

- à l'école des douanes de LA ROCHELLE
- auprès d'un organisme habilité à délivrer la qualification, le titre ou le diplôme (CFA).

Secteur d'activité : l'ensemble de l'interrégion de Bretagne-Pays de la Loire (départements 85, 72, 56, 49, 44, 35, 29, 22).

Rémunération : 1 615,48 € Brut Mensuel (environ – selon indice fonction publique)

Profil souhaité :

- Candidat(s) agé(s) de 16 à 28 ans (moins de 29 ans à la date de début de leur contrat, soit le 12 novembre 2019), sorti du système scolaire sans Bac ou diplôme équivalent ou supérieur remplissant les conditions pour accéder aux emplois publics - dont casier judiciaire, de nationalité française ou européenne.

- Candidat(s) agé(s) de 45 ans et plus en situation de chômage de longue durée et bénéficiaires du RSA, de l'allocation de parent isolé dans les départements d'outre-mer et les collectivités de Saint-Barthélemy, Saint-Martin et Saint-Pierre-et-Miquelon remplissant les conditions pour accéder aux emplois publics - dont casier judiciaire, de nationalité française ou européenne.

Pour cette seconde catégorie de personne, la condition du titre ou diplôme ne s'applique pas.

- Formation de type "CAP"électricien" fortement souhaitée ou "maintenance des bâtiments" ;
- Qualités : pondération, discrétion, grande disponibilité, rapidité d'intervention, capacité à travailler en équipe tout en pouvant faire preuve d'autonomie à terme, un réel sens des responsabilités, savoir rendre compte à la hiérarchie et avoir un bon relationnel avec le public
- Permis auto (B) **exigé** ;

Service à contacter : Pôle Emploi de Nantes Chantenay à NANTES qui assurera la recevabilité et le suivi des candidatures.

Adresser une copie de votre candidature à la Direction interrégionale des douanes de Nantes – 7 place Mellinet – 44184

NANTES – Service du recrutement - Adresse messagerie : fp-nantes@douane.finances.gouv.fr

information sur le site : www.douane.gouv.fr

Pièces à fournir : CV, lettre de motivation, copie CNI ou passeport – copie permis de conduire – copie diplôme.